

Sarun

Je m'appelle Sarun SUON. Je suis né en 1951 à Prék Tameak, dans la province de Kandal, située à environ trente kilomètres au nord-est de la capitale, Phnom Penh.

Je suis le quatrième d'une famille de onze enfants. J'ai cinq sœurs et cinq frères. Mes parents étaient bijoutiers-orfèvres.

Les années de formation

A l'âge de 14 ans, je suis parti à Phnom Penh pour entrer en classe de quatrième. Mes frères et sœurs sont restés à Prék Tameak. Trois de mes sœurs se sont mariées avant la guerre civile de 1970.

En 1966, j'ai obtenu mon BEPC avant d'entrer à l'École technique agricole, dans la section « Eaux, forêts et chasse ». Après trois années d'études, j'ai obtenu mon diplôme. J'ai suivi en parallèle des cours d'aide-soignant. J'ai ainsi acquis le niveau nécessaire pour exercer les premiers soins. J'ai aussi appris à reconnaître les médicaments. Plus tard, j'ai passé le concours d'agent technique forestier. Je suis ainsi devenu fonctionnaire à la direction des Eaux, des Forêts et de la Chasse de Phnom Penh. En septembre 1970, j'ai été muté dans la ville de Pailin.

J'ai épousé Thavy en 1972. Elle travaillait dans l'épicerie de ses parents. Grâce à ma formation d'aide-soignant, à mes connaissances en médecine et en gestion, je suis devenu gérant du dépôt de la pharmacie centrale de son oncle, à Pailin.

Ayant accès aux médicaments, j'ai été amené à soigner les ouvriers qui travaillaient dans les mines de pierres précieuses de mes beaux-parents.



Parallèlement, le gouverneur (le « chef de province ») m'a nommé secrétaire général de la Croix-Rouge de Pailin. Ce qui m'a permis d'offrir davantage de soins à la population locale qui n'avait pas les moyens de payer les médicaments. Les officiers de santé du dispensaire - des militaires ayant reçu une formation médicale - ne donnaient en effet des médicaments qu'aux malades qui pouvaient les acheter.

Pailin est une toute petite ville, située à côté de la frontière thaïlandaise, près d'un bastion Khmer rouge installé dans la commune de Samlot depuis 1966. C'est une région où l'on trouve beaucoup de pierres précieuses, notamment des rubis et des saphirs. Région montagneuse avec des forêts très denses, c'est également une région dangereuse en raison du paludisme. Le paludisme est une maladie transmise par les piqûres de moustique, les anophèles. Il se manifeste par une très forte montée de fièvre. On peut en mourir.

Les Khmers rouges

J'ai occupé le poste d'agent technique forestier de septembre 1970 au 17 avril 1975. Mon travail consistait à contrôler les exploitants forestiers, sous l'autorité du gouvernement. Ainsi, j'étais souvent amené à rencontrer les Khmers rouges. Ils contrôlaient la forêt et il m'arrivait parfois de manger avec eux.

Les Khmers rouges étaient des soldats « révolutionnaires », en lutte contre le régime en place, gouverné par le général Lon Nol. En mars 1970, celui-ci avait renversé l'ancien prince du Cambodge, Norodom Sihanouk. Ce dernier s'était réfugié en France, puis en Chine. Il avait incité les Cambodgiens à se retirer dans la forêt pour rejoindre les Khmers rouges et se battre à leurs côtés contre le nouveau régime républicain et américain.

Les Khmers rouges ont donc commencé à combattre le régime en place dans toutes les régions frontalières du Vietnam. C'est ainsi qu'a débuté

la guerre civile entre les Cambodgiens communistes - les Khmers rouges - et les Cambodgiens libéraux. Cette guerre a causé un million de morts entre 1970 et 1975.

En ma qualité de technicien et membre de la Croix-Rouge, j'étais autorisé à traverser la forêt que les Khmers rouges contrôlaient. Mais je ne devais pas porter d'armes. Si je faisais une fausse manœuvre, je savais qu'ils pouvaient me tuer. Connus des Khmers rouges, je pouvais me déplacer seul, sans prendre trop de risques. Mon statut m'a permis d'apporter des médicaments aux personnes atteintes de paludisme dans des villages isolés.

La ville de Pailin était protégée par le régime républicain. Beaucoup de Cambodgiens se sont réfugiés dans cette province pour fuir les villes occupées par les Khmers rouges.

L'exode

Le 17 avril 1975, je suis arrivé le premier au travail. J'ai reçu un appel de la direction de Phnom Penh pour nous avertir que les Khmers rouges avaient pris le pouvoir. On nous a demandé de hisser le drapeau blanc en signe de paix.

Plusieurs de mes collègues sont arrivés. Nous avons écouté la radio ensemble. Puis, le Gouverneur nous a appelé. Il a demandé aux fonctionnaires de réunir leur famille et de se mettre à l'abri près de la frontière thaïlandaise, distante d'environ 16 km, en cas de représailles.

Je suis rentré chez moi. J'ai demandé à ma femme de préparer de la nourriture pour quelques jours. A 15h, nous sommes partis avec toute la famille: mes trois enfants en bas âge, mes beaux-parents, ma belle-sœur, mes beaux-frères et les oncles de ma femme. Soit quatorze personnes au total. Nous vivions tous sous le même toit. Le départ s'est trouvé facilité car nous étions tous réunis.

Dix d'entre nous sont montés avec les vivres dans une Jeep que nous possédions. A Païlin, c'est un véhicule de référence pour se déplacer, vu l'état des routes. Les quatre autres membres de la famille conduisaient trois motos.

Nous avons également pris des fusils. Neuf kilomètres plus loin, des hommes armés sont sortis de la forêt pour nous arrêter. A la vue de nos armes, ils nous ont laissés tranquille. Et nous avons pu continuer.

Sur notre passage, nous avons croisé beaucoup d'autres personnes quittant la ville. Mais ils circulaient à pied, avec leurs baluchons sur la tête, les sacs dans une main et les enfants dans l'autre. C'était le début de la débâcle ! Ils nous ont dit qu'il ne fallait surtout pas rester en ville quand les Khmers rouges arriveraient. « *On les connaît... Mieux vaut se mettre à l'abri, on verra après !* ».

Nous étions un peu naïfs : nous pensions que les Khmers rouges ne recherchaient que les fonctionnaires - j'en étais un - et les militaires - un des oncles de ma femme faisait partie de la PM, la « police militaire ».

Nous sommes arrivés à la frontière thaïlandaise vers 16h. Les consignes du Gouverneur étaient de rester camper au Cambodge. Dans la soirée, nous avons entendu diverses opinions. Les uns disaient : « *Il faut retourner à la maison pour éviter les pillages* ». Les autres pensaient qu'il fallait attendre à la frontière.

Vers 17h, mon beau-père – qui était aussi le patriarche - a ordonné à trois oncles de retourner à la maison avec les motos, dont une avait une remorque, pour récupérer les objets de valeur. Nous avions peur de ne plus rien retrouver à notre retour. Dans la précipitation, nous n'avions rien pris de valeur. Le reste était à la banque ! Nous avions peu d'argent sur nous. De toute façon, le riel - la monnaie du Cambodge - n'a plus eu cours quelque temps après la chute du gouvernement...

Nous avons préparé le repas. Pendant le dîner, nous avons entendu des tirs. Nous avons ainsi été prévenus que les Khmers rouges se rapprochaient. C'était la panique.

Après des heures de négociation entre le gouverneur de Païlin - lui-même militaire - et les officiers thaïlandais postés à la frontière, il fut permis à ceux qui le voulaient d'entrer en Thaïlande, à condition de ne posséder aucune arme à feu.

Mon beau-père a longtemps hésité à quitter le campement car il était pris de remords. Il regrettait d'avoir renvoyé ses trois beaux-frères à la maison. Il voulait les attendre, mais il nous fallait partir car on entendait les tirs se rapprocher. Nous avons alors décidé de traverser en Jeep la rivière qui faisait office de frontière. Nous avons évidemment remis tous nos fusils aux autorités thaïlandaises.

Presque tous nos compatriotes, civils et militaires, qui se trouvaient là ont agi comme nous. Il n'était facile pour personne de quitter notre pays pour entrer dans un autre de cette manière, même un pays voisin ! Nous ne savions ni ce qui nous attendait ni combien de temps nous allions y rester !

De l'autre côté de la frontière, des Thaïlandais armés nous attendaient. Il était 20h quand nous avons franchi le pont. Il faisait nuit noire. Nous avons dormi à même le sol. Notre bébé de trois mois a pleuré toute la nuit car il commençait à avoir des boutons dans la bouche. Mais nous ne savions que faire. Mes deux filles, âgées de deux et trois ans, pleuraient de temps en temps, elles aussi.

Pendant ce temps, les Khmers rouges étaient déjà parvenus à la frontière. Nous ne pouvions plus revenir. Nous sommes restés dans la forêt toute la nuit. Nous entendions des cris de toute part car nous n'étions qu'à quelques centaines de mètres du Cambodge. Cela a duré toute la nuit.

Le lendemain, nous nous sommes tous réunis pour nous organiser. Certains ont décidé de rentrer au Cambodge. Ils n'imaginaient pas que les Khmers rouges puissent tuer les civils... D'autres ont décidé de rester. Ce fut notre cas. Nous savions qu'il fallait attendre dans la forêt. Nous y sommes restés deux jours et deux nuits. La Croix-Rouge thaïlandaise est passée pour soigner les malades.

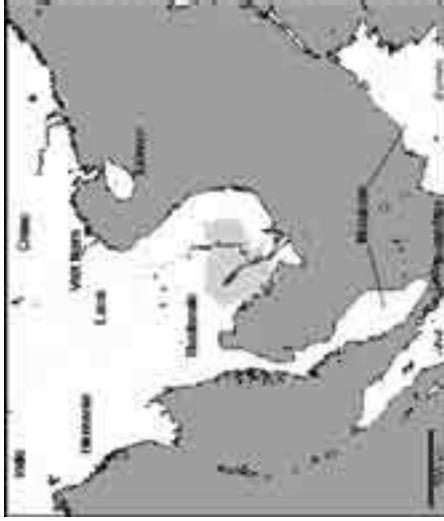
Nous écoutons la radio en permanence. C'est ainsi que nous avons appris que les Khmers rouges avaient fait prisonniers les militaires, les hauts-fonctionnaires, les cadres, les riches commerçants et toutes les personnes qui étaient revenues au Cambodge après avoir franchi la frontière. Nous avons appris aussi par les nouveaux arrivants que la ville de Païlin avait été évacuée et vidée de tous ses habitants.

Le troisième jour, la Croix-Rouge nous a finalement distribué du riz et du poisson sec. Les autorités thaïlandaises nous ont transférés trois kilomètres plus loin pour mieux nous protéger. Nous étions parqués dans une vieille école. Nous avons construit des abris avec des tôles et des feuillages trouvés sur place.

Pendant ce temps, l'état de santé de notre bébé empirait car les boutons se propageaient jusqu'au fond de sa gorge, ce qui l'empêchait de s'alimenter correctement. Il a failli mourir. Ma belle-mère le soignait comme elle pouvait, avec les moyens dont elle disposait : des médicaments anti-fièvre, de l'encre de Chine... Des remèdes et méthodes de « grand-mère » ! La combinaison de remèdes était telle que l'on n'a pas su ce qui l'avait guéri définitivement au bout de trois mois. C'était un calvaire supplémentaire pour nous.

Le camp de réfugiés

L'école était entourée de fils barbelés et surveillée par des militaires. Nous étions devenus des réfugiés. Cette école est devenue un camp de



Carte du Royaume du Cambodge

ស្រុកខ្មែរ

réfugiés, notre camp ! Il s'appelait Klang Yai Pong Nam Rân. Il était situé dans la province de Chanthaburi, au Sud de la Thaïlande.

Les autorités thaïlandaises ont divisé le camp en deux : d'un côté, les familles civiles ; de l'autre, les militaires et leurs familles. Nous étions environ 700 familles au début, puis 2 000 quelques jours plus tard, soit 14 500 personnes environ.

Tous les nouveaux réfugiés nous racontaient la même chose : les Khmers rouges emprisonnaient les militaires, les fonctionnaires et les étudiants avant de les exécuter. Ensuite, ils transféraient leur famille dans des camps. Il existait des camps pour les hommes, les femmes et les enfants. Ils séparaient les familles.

Nous avons décidé de nous organiser à l'intérieur du camp. Nous avons ainsi créé une association d'entraide pour représenter nos compatriotes réfugiés face aux responsables du camp, aux organisations non gouvernementales (ONG) et aux représentants du Haut commissariat aux réfugiés (HCR). L'association a élu l'adjoint du gouverneur comme président, un policier comme vice-président et moi-même comme secrétaire. Les ONG étaient essentiellement composées d'organismes de missionnaires chrétiens occidentaux. Les Chinois étaient aussi présents, mais ils ne s'occupaient que de ceux qui parlaient chinois.

Plus tard, les représentants de la Croix-Rouge internationale et du HCR sont venus dans notre camp pour nous proposer de rejoindre les différents pays qui voulaient bien nous accueillir. Certaines familles sont donc parties rapidement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou en Autriche.

Pour ma part, je ne pouvais pas me résigner à partir loin du Cambodge. J'espérais y retourner pour retrouver mes parents, mes frères et sœurs.

Quant à mes beaux-parents, ils espéraient voir revenir nos trois oncles avec les nouveaux réfugiés. Il en arrivait presque tous les jours, mais ils ne sont jamais revenus. Sept ans après, nous avons appris leur histoire. Seul l'un d'entre eux a été rescapé. Les deux autres sont morts.

La vie dans le camp

Nous sommes restés dans ce camp de réfugiés pendant onze mois. Nous recevions l'aide alimentaire deux fois par semaine : du riz, de la viande, du poisson, des légumes et du lait pour les enfants.

Jour après jour, nous perdions l'espoir de retourner chez nous et de retrouver nos familles. La vie au camp était de plus en plus dure à supporter. Nous n'avions le droit de sortir que deux heures par jour pour nous laver dans la rivière. Nous n'avions presque pas de contact avec la population thaïlandaise. Si ces règles n'étaient pas respectées, nous étions violés et des femmes, violées.

Au mois de novembre, nous avons donc organisé avec notre association d'entraide un rassemblement à l'intérieur du camp afin de réclamer auprès des autorités de meilleures conditions de vie et davantage de nourriture. Les personnes seules et les couples sans enfant ne mangeaient pas à leur faim. Ils recevaient des parts plus petites que les couples avec enfant(s). Quel que soit leur âge, les enfants recevaient la même portion que les adultes. Par ailleurs, nous avions constaté que la nourriture destinée aux réfugiés était en grande partie gardée par les autorités thaïlandaises.

Nous nous sommes présentés en groupe pour discuter. Mais la réponse du chef de camp, de la police et des militaires, a été immédiate et d'une violence extrême : ils ont ordonné de tirer sur les manifestants. Plusieurs sont morts et de nombreux autres ont été blessés.

Le soir même, les autorités du camp sont venues nous menacer. Elles

nous ont demandé de ne rien dire à personne, ni aux journalistes ni aux représentants du HCR. La terreur et la crainte ont régné pendant plusieurs jours dans le camp. Pire encore ! Elles ont fait passer cet événement comme un acte de terrorisme commis par les Khmers rouges. Les militaires ont fouillé dans toutes les cabanes à la recherche d'armes ou d'indices de leur passage. Ainsi, la fusillade du camp Klang Yai est passée complètement inaperçue.

Trois jours après, les représentants de l'ambassade de France en Thaïlande sont venus nous rendre visite. Je leur ai expliqué discrètement les conditions dans lesquelles nous vivions. Ils nous ont alors proposé de partir pour la France. L'une des conditions requises était que le chef de famille parle et écrive le français.

A ce moment, j'ai compris que nous n'avions plus le choix. Il fallait partir et oublier la possibilité de rentrer au Cambodge, de retrouver nos parents, nos frères et nos sœurs.

Ce fut une décision difficile à prendre.

Destination France

Après l'acceptation de nos demandes de visa pour entrer en France, nous avons été conduits à Bangkok pour réaliser les formalités administratives. Nous sommes restés quelques jours avant le départ. Nous avons retrouvé d'autres compatriotes, en partance eux aussi.

Nous avons pris l'avion le 18 mars 1976. Nous sommes arrivés en France le lendemain, à l'aéroport Roissy Charles De Gaulle, près de Paris. Après avoir passé onze mois dans un « enclos », logés dans une cabane de 9m² pour dix personnes, tout me paraissait grandiose et paradisiaque !

Dans l'avion, tous mes compatriotes ne comprenaient pas le français. Alors, quand l'hôtesse nous a proposé du whisky et du cognac, nous

avons accepté et certains ont failli s'étouffer ! D'autres ont mis du sel dans leur café, à la place du sucre !

A l'aéroport, nous étions attendus par la Croix-Rouge française. Deux centres d'hébergement pouvaient nous accueillir, à Créteil et à Epinay-sur-Seine. Notre groupe fut alors divisé.

Avec ma famille et celle de mon beau-père, nous nous sommes rendus au foyer d'Epinay-sur-Seine, où logeaient sept autres familles et quatre célibataires. A notre arrivée, la Croix-Rouge nous a donné un peu d'argent de poche : dix francs par personne, en une fois.

La vie parisienne

L'arrivée à Paris a été très dure. Il faisait encore très froid en ce mois de mars et nous n'avions pas de vêtements adaptés. Certains avaient peur de la neige !

Nous avions du mal à nous adapter à la cuisine locale : nous ne connaissons pas le fromage, ni le yaourt, ni la moutarde. Nous nous posions des questions sur nos capacités d'adaptation, nos habitudes, la langue, le climat...

Etant le seul à parler, lire et écrire le français, j'accompagnais des groupes un peu partout dans Paris. Partout où l'on nous disait de nous rendre pour recevoir de l'aide, à l'association d'entraide franco-cambodgienne, par exemple.

Les membres de cette association caritative nous ont expliqué que la vie en France allait être très dure et que nous ne pourrions pas subvenir aux besoins de toute notre famille. Ils nous ont conseillé de donner un ou plusieurs de nos enfants pour qu'ils soient adoptés et bénéficient d'une bonne éducation. Nous n'avions que ce seul conseil... Certaines familles ont accepté et signé un engagement. J'ai longtemps refusé mais, à bout d'argument et dans l'intérêt présumé de mes enfants, j'ai moi aussi

accepté de donner mes deux filles, âgées de trois et quatre ans, à un couple sans enfant.

Ce fut pour nous le jour le plus cruel que nous ayons vécu. Peut-être encore plus cruel que les atrocités commises par les Khmers rouges !

Nous n'avons pas dormi de la nuit, ressassant sans cesse cette horrible solution : pour sauver nos enfants, nous les abandonnions !

Mon beau-père s'est farouchement opposé à notre décision. Il nous a dit que nous n'avions pas vécu cette tragédie, fui notre pays, échappé à la mort plusieurs fois et sauvé les enfants de la famine pour les abandonner maintenant alors que touchions au but. Avec la paix en France, nous pouvions espérer y mener une vie meilleure ! Tant pis, nous aurions du mal à élever nos enfants mais nous resterions unis et garderions les enfants avec nous. Nous étions en larmes, hésitant à nous qualifier de barbares ou de sauveurs !

Le lendemain matin, lorsque le couple est venu chercher les enfants au foyer, nous avons refusé. Il n'était pas possible de nous séparer.

Nous avons essayé des remarques « désobligeantes » de la part du couple, mais aussi de l'association qui chapeautait le programme. Celle-ci nous a reproché de trahir notre parole. Elle a tenté de nous donner des remords. Elle nous a dit que nous le regretterions quand nous verrions nos enfants dans la misère, incapables que nous étions de leur donner une bonne éducation !

Aujourd'hui encore, je me réveille parfois la nuit en me rappelant que j'ai signé le document d'abandon de mes enfants. Sans la colère de mon beau-père, je ne les connaîtrais pas aujourd'hui.

Et j'en ai encore honte !

Cette période a été très dure pour moi. Je n'avais pas de nouvelles de mes parents, ni de mes frères et sœurs. Les nouvelles que nous recevions sur la situation au Cambodge changeaient tous les jours. Quand nous rencontrions des étudiants cambodgiens qui voulaient repartir chez eux, nous leur expliquions la situation et les risques qu'ils couraient. Mais ils ne croyaient pas que les Khmers rouges puissent réellement tuer des civils.

Sur le chemin de l'intégration

Deux semaines plus tard, nous avons été transférés de Paris vers le département de la Vendée, à Bourneau, une petite commune située à dix kilomètres de Fontenay-le-Comte. Dans le château de De Lattre de Tassigny, transformé en maison de retraite, nous avons été logés dans deux chambres pour nous cinq.

Durant les six mois passés dans ce centre d'hébergement, nous avons appris le français. Nous avons appris à nous adapter à la vie en France. Nous avons également été accueillis pendant une semaine dans une famille pour nous intégrer à la vie sociale et enseigner à nos enfants comment s'adapter à la culture française. Nous gardons tous des souvenirs inoubliables de ces moments passés en famille.

A cette période, nous cherchions du travail. L'entreprise Michelin a proposé d'embaucher tout le monde. Et c'est ainsi que nous avons déménagé à la Roche-sur-Yon.

Seul mon beau-père et moi-même n'avons pas été embauchés dans cette entreprise. Mon beau-père, en raison de son âge, et moi-même parce que j'étais un ancien fonctionnaire et que je parlais « trop bien » le français... Heureusement, j'ai rapidement trouvé un emploi à l'usine Esswein, un fabricant d'appareils électroménagers. J'ai donc commencé à travailler en tant qu'agent de fabrication. Il m'a fallu un peu de temps pour

m'habituer au rythme des 3/8. Travailler la nuit, c'était un peu dur. Mais il fallait vivre et payer les factures, le loyer, le transport...

Quant à ma femme, elle s'occupait des trois enfants à la maison. Elle les emmenait à l'école et c'est ainsi qu'elle a fait la connaissance d'une famille française, dont la femme était d'origine italienne. Celle-ci lui a appris le français pendant ses temps libres. Nous avons eu beaucoup de chance de les rencontrer. Nous sommes devenus très proches. Ils nous ont permis de rencontrer d'autres Français et de nous intégrer.

Un an plus tard, j'ai été licencié pour motif économique. Mais je n'avais pas travaillé suffisamment longtemps pour percevoir les indemnités chômage...

Nous connaissons d'autres Cambodgiens qui travaillaient à l'usine Ford de Bordeaux. Mon beau-père et moi-même avons donc postulé. Mon beau-père a été refusé, mais je ne pouvais pas accepter de travailler à Bordeaux sans lui : nous sommes toujours restés côte à côte, sa famille et la mienne, depuis notre exil. Nous avions besoin les uns des autres.

Je me suis présenté à une conseillère du bureau d'accueil des étrangers de La Rochelle. Elle m'a tout de suite proposé un poste dans une petite entreprise de fabrication de pièces de décoration pour bateaux.

J'étais hébergé au foyer des jeunes travailleurs en attendant d'avoir accès à un logement HLM pour pouvoir faire venir ma famille.

Trois mois plus tard ma femme et mes enfants sont venus me rejoindre tandis que la famille de mon beau-père choisissait de rester à La Roche-sur-Yon. Celui-ci avait en effet trouvé un travail dans la cuisine d'une clinique.

Après quelques mois, j'ai trouvé un autre emploi dans une plus grosse entreprise maritime. Je me suis formé auprès d'un technicien. Au bout

de quelque temps, j'ai pu faire embaucher deux compatriotes. J'ai alors accédé à un poste plus important. J'avais la responsabilité de plusieurs personnes à former.

J'ai bénéficié d'une augmentation avant d'être félicité. J'étais si heureux de cette petite réussite. Mon travail me plaisait beaucoup. Jusqu'au jour où un apprenti a laissé tomber un bloc d'acide que j'ai reçu sur le visage... J'ai été arrêté pendant un mois. Suite à cet événement, j'ai souhaité démissionner. Ne voulant pas me laisser partir, mon patron m'a proposé de m'augmenter à nouveau. Mais j'ai refusé: je ne voulais pas mourir à cause de mon travail!

Je me suis alors inscrit à l'ANPE pour entrer en formation de tourneur, puis de magasinier, à Rennes.

C'est ainsi que je suis venu en Bretagne pour la première fois, en 1979.

Rennes, enfin

Ces formations ont duré sept mois. Tous les week-ends je rentrais à La Rochelle voir ma famille. Ce fut une période assez difficile car je devais faire de nombreux allers-retours et ma femme se retrouvait seule pour s'occuper de nos trois enfants.

En même temps, je me rendais compte que Rennes était une ville très agréable, bien plus grande que La Rochelle. J'ai rencontré beaucoup de Cambodgiens. J'ai même retrouvé un ami d'école, venu y faire ses études. Nous avons beaucoup échangé sur cette ville. Il me conseillait de m'y installer avec ma famille. J'y trouvais beaucoup d'avantages, comme celui que mes enfants puissent y faire leurs études plus tard.

La même année, dès que ma demande en HLM eut reçu une réponse favorable, ma femme et nos trois enfants m'ont rejoint à Rennes. Un an après, la famille de mon beau-père nous a suivis. Nous habitons dans l'une des tours de la place du Banat, au Blossne, aux 4e et 5e étages.

C'est aussi cet ami qui m'a fait découvrir l'AKIV, l'association khmère d'Ille-et-Vilaine, dont il était le trésorier. Elle venait de se créer et permettait aux ressortissants de se rencontrer, de s'entraider, de parler du pays et de vivre nos traditions. Nous en avions tant besoin ! J'ai donc décidé de m'y investir et suis devenu adhérent.

Depuis mon adhésion à l'association en 1979, j'ai été élu successivement secrétaire-adjoint, secrétaire, puis trésorier jusqu'en 1997. Très vite, la Ville de Rennes a mis des locaux à notre disposition. Ce fut une chance extraordinaire pour notre développement.

Début 1998, les membres de l'association m'ont élu président, jusqu'en janvier 2005. Un plus jeune m'a ensuite succédé. Mais je suis toujours adhérent, bénévole et membre actif du Conseil d'administration, en qualité de conseiller du président.

L'AKIV ne cesse de se développer et de s'ouvrir. En 1998, nous avons modifié nos statuts pour permettre à toute personne, quelle que soit son origine, de s'y investir. Nous avons rajouté dans nos objectifs la volonté de s'inscrire dans une démarche citoyenne et d'accéder à la parité homme/femme dans toutes nos activités et représentations.

Nous avons énormément travaillé avec la Ville de Rennes et collaboré à de nombreuses manifestations. C'est une expérience très enrichissante. J'ai appris énormément de choses sur l'organisation de la société française. Ce qui nous a permis de faire évoluer notre association et de favoriser une meilleure intégration de nos membres. Je suis fier et heureux de cette collaboration.

Nous avons également beaucoup collaboré avec d'autres associations de quartier, d'origine étrangère. Nous avons particulièrement fait attention à insérer au maximum les jeunes qui étaient un peu laissés de côté lors de la création de l'association. A cette époque, ils n'étaient pas la priorité.

En arrivant à Rennes, ma femme et moi avons pu trouver un travail rapidement. Ma femme est devenue retoucheuse dans des boutiques de vêtements. J'ai été pour ma part employé comme magasinier dans une entreprise de pièces détachées, au Rheu. En 1983, nous avons fait construire notre maison à Saint-Jacques-de-la-Lande et d'autres membres de la famille sont venus nous y rejoindre.

Quelques années plus tard, mon dos me faisait tant souffrir que j'ai décidé de cesser de travailler dans l'entreprise du Rheu.

En 1986, ma femme et moi avons créé un restaurant de spécialités cambodgiennes à Rennes. Son nom ? Apsara, ce qui veut dire la « danseuse céleste ». Notre famille nous a beaucoup aidés pour l'ouverture de ce restaurant : nos enfants, ma belle-sœur et mon beau-frère ont énormément travaillé. Ils continuent toujours de nous aider quand nous en avons besoin.

En vingt ans d'expérience dans la restauration, j'ai formé une dizaine de jeunes, en salle et en cuisine. Je suis même intervenu comme formateur auprès des écoles professionnelles, comme la Faculté des métiers de Ker Lann, avec laquelle j'ai formé deux apprenties.

En 2003, je suis tombé malade. J'ai dû arrêter de travailler pendant deux ans car je ne pouvais plus me servir de mon bras droit. Ensuite les médecins m'ont envoyé au centre de convalescence pendant deux mois, avant d'être reconnu travailleur handicapé.

Ne pouvant plus travailler dans la restauration, j'ai dû chercher un autre travail. Après cinquante ans, quand on est d'origine étrangère, ce n'est pas une chose facile ! Après toutes ces années passées à aider les autres, je me retrouvais à demander de l'aide. Au cours de ma vie rennaise, j'ai heureusement eu l'occasion de rencontrer beaucoup de monde et de bien connaître l'organisation de la société rennaise. J'ai ainsi été embauché

à l'UAIR (Union des associations interculturelles de Rennes) en qualité d'animateur chargé des associations membres. Un poste que j'occupe encore aujourd'hui.

Ma femme a repris seule le restaurant après moi. Elle a embauché deux jeunes cousines. Ce n'est pas toujours facile car elle est restée longtemps à la maison pour s'occuper des enfants et des anciens. Elle n'a pas suivi de formation. Elle éprouve donc quelques difficultés avec le français, mais les clients du restaurant sont très gentils et compréhensifs. Ils reviennent toujours et apprécient notre accueil autant que notre cuisine !
Nous leur en sommes très reconnaissants.

Je suis très fier de ce que ma femme et moi-même avons pu accomplir pour notre famille et nos compatriotes, malgré les dures épreuves que nous avons traversées depuis notre exil, en 1975.

Nos enfants se sont bien intégrés à la vie d'ici. Ils ont tous fait des études. Ma première fille est juriste. Elle a épousé un Français du Sud. Ils vivent à Johannesburg depuis cinq ans. Ma seconde est dentiste. Mon fils est licencié en sociologie et informaticien. Il travaille dans un magasin, à Rennes. Tous les deux ont épousé des Bretons de Rennes.

Quant à mes beaux-frères et ma belle-sœur, ils se sont bien intégrés. Ils ont fait des études, eux aussi. Celui qui est arrivé en France à l'âge de treize ans, sans savoir ni parler ni compter en français, est devenu médecin-ostéopathe et acupuncteur.

Je n'oublie pas que cet accomplissement est dû en partie à la chance qu'il nous a été donnée de rencontrer des gens formidables sur notre chemin d'intégration. Aujourd'hui, je souhaite continuer à donner, à partager mes expériences d'intégration et de travail avec les jeunes ou les nouveaux arrivants.

Chez moi, on dit: « *Quand on pense aux autres et que l'on donne, alors on reçoit le bonheur* ».